

## Séance du conseil communal du 16 mai 2012

### Présents:

Francine Colling-Kahn (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), Romain Reitz (CSV), échevins, Gilles Baum (DP), Jean Boden (CSV), John Breden (LSAP), Gilles Dimmer (CSV), Gilbert Kapp (DP), Christian Kmiotek (déi gréng), François Ries (DP), Raymond Schintgen (LSAP), Irène Schmitt (déi gréng), Roland Weis (DP), conseillers.

### 01. Informations au conseil communal.

### 02. Projet de l'organisation scolaire 2012/2013 et demande en personnel enseignant et éducatif.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le nombre de classes et la répartition des postes pour les trois écoles de la commune tel qu'il est prévu dans le projet d'organisation scolaire 2012/2013 comme suit:

#### A. Ecole de Junglinster

Cycle 1:

- 2 classes/postes cycle 1 (précoce)
- 5 classes/postes cycle 1
- 1 poste de surnuméraire cycle 1

Cycles 2-4:

- 2 classes/postes cycle 2.1
- 2 classes/postes cycle 2.2
- 2 classes/postes cycle 3.1
- 3 classes/postes cycle 3.2
- 3 classes/postes cycle 4.1
- 2 classes/postes cycle 4.2
- 3 postes de surnuméraire
- 3 x ½ poste de surnuméraire

#### B. Ecole de Bourglinster

Cycle 1:

- 1 classe/poste cycle 1

Cycles 2-4:

- 2 classes/postes cycle 2
- 1 classe/poste cycle 3.1
- 1 classe/poste cycle 3.2
- 1 classe/poste cycle 4.1
- 1 classe/poste cycle 4.2
- 1 poste de surnuméraire
- ½ poste de surnuméraire

#### C. Ecole de Gonderange

Cycle 1:

- 1 classe/poste cycle 1 (précoce)
- 2 classes/postes cycle 1

Cycles 2-4:

- 1 classe/poste cycle 2.1
- 1 classe/poste cycle 2.2
- 1 classe/poste cycle 3.1
- 1 classe/poste cycle 3.2
- 1 classe/poste cycle 4.1
- 1 classe/poste cycle 4.2
- 2 postes de surnuméraire
- ½ poste de surnuméraire

### 03. Fixation des indemnités à accorder aux étudiants occupés pendant les vacances d'été 2012.

Le conseil communal décide à l'unanimité de fixer les indemnités à accorder aux étudiants occupés durant les vacances scolaires d'été 2012 à la commune de Junglinster comme suit:

	taux horaire	taux mensuel
	NI 737,83	NI 737,83
18 ans et plus:	8,3306.-€	1.441,19.-€

17-18 ans:	6,6645.-€	1.152,95.-€
15-17 ans:	6,2479.-€	1.080,89.-€

#### 04. Approbation de l'accord complémentaire au contrat collectif des ouvriers communaux.

Le présent point a été enlevé de l'ordre du jour.

#### 05. Fixation des tarifs applicables aux prestations effectuées par le service technique et le service de régie communal.

Le conseil communal décide à l'unanimité de fixer les tarifs applicables aux prestations effectuées par le service technique et le service de régie communal comme suit:

##### a) Main d'œuvre:

- |  |         |
|--|---------|
| 1) salarié à tâche manuelle (ouvrier): | 30.-€/h |
| 2) expéditionnaire:                    | 30.-€/h |
| 3) ingénieur-technicien:               | 55.-€/h |

##### b) Matériel roulant et équipement:

- |   |         |
|---|---------|
| 1) camion:                                  | 55.-€/h |
| 2) chargeur sur pneus:                      | 45.-€/h |
| 3) compresseur avec marteau pique:          | 35.-€/h |
| 4) camionnette:                             | 40.-€/h |
| 5) plaque vibrante:                         | 35.-€/h |
| 6) tronçonneuse:                            | 40.-€/h |
| 7) tracteur agricole avec débroussailleuse: | 90.-€/h |

##### c) Matériaux de construction:

- |                              |                      |
|------------------------------|----------------------|
| 1) sable de roche:           | 20.-€/m <sup>3</sup> |
| 2) concassé 0/45 type 2:     | 20.-€/m <sup>3</sup> |
| 3) concassé 0/45 type 1:     | 30.-€/m <sup>3</sup> |
| 4) mortier ciment:           | 0,12.-€/l            |
| 5) béton C12/15 catégorie 0: | 75.-€/m <sup>3</sup> |
| 6) béton C20/25 catégorie 0: | 85.-€/m <sup>3</sup> |
| 7) briques laitier 2DF:      | 0,50.-€/pièce        |

#### 06. Fixation d'une taxe pour la délivrance de copies.

Le conseil communal décide à l'unanimité de fixer la taxe pour la délivrance de copies de plans comme suit:

- |                                    |                      |
|------------------------------------|----------------------|
| 1) Plan, impression noir et blanc: | 5.-€/m <sup>2</sup>  |
| 2) Plan, impression couleur:       | 25.-€/m <sup>2</sup> |

#### 07. Modification du règlement de la circulation.

Attendu qu'il a été retenu lors de la séance du conseil communal du 4 mai 2012 de mettre à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui une modification du règlement de la circulation, et plus spécialement la limitation du stationnement à deux heures sur les emplacements longeant la haie du côté droit du parking de l'Indépendance à Junglinster, le conseil communal décide avec sept voix contre six de ne pas modifier le règlement de circulation comme proposé.

#### 08. Projet, devis et vote d'un crédit y relatif concernant la transformation de la « Baltesscheier » à Junglinster.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le projet et devis concernant la transformation de la « Baltesscheier » à Junglinster et d'inscrire au service extraordinaire du budget de l'année en cours un nouvel article « Transformation de la Baltesscheier à Junglinster » avec un montant de 100.000.-€.

#### 09. Construction du contournement de Junglinster – lot 4 - Lënsterbiërg.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le projet avec devis s'élevant à 14.049.025,60.-€ concernant la construction du contournement de Junglinster – lot 4 – Lënsterbiërg.

#### 10. Projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Junglinster, au lieu-dit « op Kréimerech », vote définitif.

Le conseil communal décide avec onze voix et deux abstentions de refuser l'approbation du projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Junglinster, au lieu-dit « op Kréimerech », élaboré par le bureau Schiltz architectes-ingénieurs, pour le compte des consorts Reichling, Schuller-Hilbert, Schwall-Buchholtz et Schiltz.

---

**11. Acquisition de matériel d'incendie en 2012.**

Le conseil communal décide à l'unanimité de donner son accord pour l'acquisition d'un fourgon « LF 10/10 Allrad » selon les propositions de l'inspecteur de la division d'incendie et de sauvetage auprès de l'administration des services de secours et de prier le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région de bien vouloir donner son approbation pour cette acquisition avec l'aide financière usuelle de la part de son ministère.

**12. Divers et questions au collège échevinal.**

**13. Approvisionnement en eau potable (déi gréng).**

Le collège échevinal donne des explications sur l'état actuel des différentes sources d'eau dans notre commune et promet de répondre dans les meilleurs délais par écrit aux autres questions posées par le parti « déi gréng ».

**14. Absence de raccordement à la canalisation à Graulinster (déi gréng).**

Faute d'un jugement il n'y pas encore de nouveau moment en cette matière.

**15. Adhésion de la commune de Junglinster à l'Office Régional du Tourisme Mullerthal (déi gréng).**

La bourgmestre explique qu'un membre du conseil d'administration de l'Office Régional du Tourisme Mullerthal présentera cet ORT lors de la prochaine séance du conseil communal et qu'on va mettre le point relatif à l'adhésion de la commune à l'ORT pour vote sur l'ordre du jour de cette prochaine réunion.